

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

1. — L'Institut Saint-Luc, fidèle à la tradition des Frères des Écoles Chrétiennes, assure une éducation et une formation inspirées de l'ESPRIT ÉVANGÉLIQUE. Cette attitude fondamentale va de pair avec l'ouverture, la tolérance et le respect de la pluralité des convictions qui, elles-mêmes, s'expriment avec ouverture, tolérance et respect.

La fidélité à la tradition des Frères porte sur ce qui a été et est caractéristique du projet de Jean-Baptiste de La Salle et des Frères : conjuguer démarche spirituelle et réponse éducative audacieuse aux défis des temps nouveaux, notamment face aux nouvelles données culturelles, économiques et technologiques de la vie sociale. Ainsi, même s'il n'est pas vécu explicitement par chacun, c'est l'esprit évangélique qui oriente et définit les rapports à établir entre soi-même (dignité, autonomie, responsabilité, ...), les autres (respect, solidarité, amour, ...), le monde (respect de l'environnement, ...) et le plan spirituel (le transcendant, le sacré, le religieux, ...). Il inspire l'École, constitue la référence à partir de laquelle on peut la juger et la faire évoluer.

L'ouverture, la tolérance et le respect de la PLURALITÉ font partie de la réponse au défi des temps nouveaux : il faut accepter les hommes et leur culture tels qu'ils sont.

La tolérance, sans laxisme, suppose des individualités qui se confrontent, se heurtent, se supportent, ... dialoguent.

2. — Dans un ESPRIT HUMANISTE, l'Institut Saint-Luc est ouvert aux VALEURS UNIVERSELLES.

Il veille à l'épanouissement de chaque PERSONNE et de ses ressources propres qui trouvent leur accomplissement dans la vie avec les AUTRES.

Parler d'inspiration humaniste, c'est déclarer comme nôtre un courant historique — la modernité — qui est aussi le fruit du christianisme.

Les valeurs universelles de cet humanisme sont :

- l'esprit de rigueur dans la recherche du vrai ;
- l'imagination inventive ;
- la construction de la vie sociale en espace de débats, d'échanges, de négociations dont personne n'est exclu car chacun, quel qu'il soit, est en situation d'y apporter sa contribution.

L'école est donc un lieu d'apprentissage du respect de soi et des autres.

Ce respect amène à dépasser égocentrisme et européocentrisme ;
découvrir le sens de l'art dans la multiplicité de ses expressions.

Ce respect se marque tout particulièrement dans les travaux graphiques de dessin et de composition où la démarche personnelle est prépondérante. Le dialogue entre professeur et élève (dans les deux sens) y revêt un aspect privilégié.

3. — Ces objectifs sont réalisés dans le domaine de l'ART et des DISCIPLINES À CARACTÈRE ARTISTIQUE. L'aspect créatif et la formation à la sensibilité sont confrontés à une démarche de rigueur et dans le respect des contraintes du réel où l'imaginaire trouve son incarnation.

L'école se doit d'offrir les conditions les plus favorables pour que chacun puisse s'y développer pleinement.

Autrement dit, l'école doit apprendre aux élèves à

- se former à la responsabilité, c'est-à-dire, grâce à un climat de confiance que les professeurs s'efforcent de faire régner, à se conduire de façon autonome et à prendre graduellement en charge leur propre formation ;
- connaître les mouvements artistiques et à chercher dans le passé et le présent les bases nécessaires à l'épanouissement de leur propre créativité ;
- acquérir peu à peu les conduites les amenant à une véritable liberté ;
- proposer en matière artistique de nouvelles lectures afin d'élargir la compréhension de notre univers ;
- privilégier l'esprit de créativité, en particulier dans les cours graphiques ;
- avoir un regard et une réflexion critiques et un esprit de curiosité pour leur permettre de prendre pleinement leur place dans le monde d'aujourd'hui.

Cette pédagogie — qui suppose la pratique d'une lecture critique et rigoureuse de la réalité et de ses contraintes, pour les restituer dans de nouvelles perspectives — doit aussi tenir compte de la double formation générale et artistique qui doit être assurée.

4. — L'aspect SOCIAL de l'éducation et de la formation est particulièrement important.

L'Institut Saint-Luc se veut attentif aux moins favorisés et a le souci d'éveiller chacun au sens de la justice sociale et de la paix.

L'école doit permettre à des jeunes d'origine, de conditions sociales et familiales différentes, de s'éduquer les uns les autres :

- au respect de soi-même et des autres ;
- à l'acceptation de l'originalité et des capacités de chacun ;
- à l'intégration des différences.

L'école vise aussi à faire prendre conscience des inégalités dans les différentes sociétés, à en faire comprendre les racines, à promouvoir la justice, la dignité humaine et la protection de l'environnement au profit de tous. Elle veille à réserver un accueil privilégié aux moins favorisés socialement, intellectuellement, affectivement et économiquement.

L'école doit être un foyer de compréhension et d'écoute, de soutien mutuel et de solidarité, d'ouverture et de convivialité. Une telle école est évidemment une source de rayonnement. Elle n'est pas fermée sur elle-même, mais rend ses membres plus aptes à aider les autres, particulièrement ceux que la vie n'a pas épargnés.

5. — La préparation des jeunes à la CITOYENNETÉ RESPONSABLE, notamment dans l'exercice de la vie professionnelle, vise à former des personnes capables d'agir dans la société avec rigueur, honnêteté, sens des responsabilités, et d'y cultiver les valeurs démocratiques.

L'Institut se veut un lieu d'initiation, d'information et de vie qui permette aux jeunes de discerner le rapport entre leurs projets et compétences personnelles et les exigences de futures études et d'un futur métier.

La responsabilité de l'école est d'informer et de former des jeunes en fonction de la réalité sociale qu'ils auront à affronter. L'école doit leur permettre d'apprendre à établir des hiérarchies de valeurs

- afin d'être des citoyens respectueux des valeurs démocratiques d'une part, et soucieux d'autre part de valoriser le travail et l'action des autres ;
- afin de pouvoir valoriser leur qualification professionnelle pour promouvoir une société plus humaine.

6. — La réalisation de ces objectifs commence au sein de l'Institut qui prend toutes les dispositions pour en faire un LIEU D'ÉPANOUISSMENT pour tous les acteurs œuvrant avec les élèves au projet de leur formation : l'Institut Saint-Luc se veut être un lieu de vie et de bonheur pour chacun.

Les élèves, les enseignants, les ouvriers, les membres du personnel d'éducation, d'administration et de direction... n'attendent pas seulement de l'école qu'elle fonctionne bien (rôles définis, exigences respectées, ...) mais qu'elle soit aussi lieu de vie et de bonheur par la qualité de l'accueil, par le souci de « faire réussir » et par la place réservée aux rencontres et aux manifestations festives et amicales ...